



LA PAUVRE FILLE DÉLAISSÉE (1)

*Au point du jour, quand commence l'aurore,
Je suis debout et près de mon troupeau ;
Mes pauvres yeux se referment encore :
Il faut partir pour un lointain coteau.
Un peu de pain m'est tendu par mon maître ;
Sa grosse voix me pousse vers les champs :
« Dépêche-toi, le soleil va paraître ; »
Il fait bien froid, mes yeux sont larmoyants.*

*Pauvre petite enfant,
Oh ! je n'ai point de mère ;
Je n'ai ni sœur ni frère
Et je suis sans parent.*

(1) Cette poésie est le cri d'un cœur saignant à la vue des peines réservées aux pauvres petites filles délaissées qui sont placées dans les montagnes du Jura et de la Savoie, et qui, réduites à la vie de bergères, partant avant le jour, mal nourries, mal vêtues, sont surtout malheureuses parce qu'elles n'ont pas une main qui les caresse, et qu'elles ne trouvent pas un cœur pour les aimer et les protéger.

Quelques personnes, touchées de tant de souffrances, voulaient créer une Société pour secourir ces pauvres petits enfants ; mais si le désir était généreux, si la pensée était excellente, l'exécution était difficile. Comment appliquer le remède ? On a trouvé que les temps où nous sommes ne sont pas favorables à un appel à la charité. On a mis de côté les souscriptions recueillies, et on attendra que les misères générales soient moins grandes pour appeler l'attention sur de petits êtres qui paient si cher l'inconduite et les fautes de leurs parents. A. V.